

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00584 Numéro SIREN : 383 732 971 Nom ou dénomination : A.D.V.
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2022 sous le numéro de dépôt 7383

Comptes annuels

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



A.D.V.

La Maladrie
51150 BISSEUIL
Tél. 03 26 52 33 44
Fax. 03 26 58 94 00
APE : 0121Z -
Siret : 38373297100023

mazars

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 594 650	72 954	3 521 695	3 497 764
Constructions	311 876	115 780	196 096	208 738
Installations techniques, matériel et outillage industriels	473 484	469 184	4 300	3 179
Autres immobilisations corporelles	130 633	107 409	23 224	25 143
Immobilisations corporelles en cours				22 865
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5		5	5
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	22 088		22 088	15 210
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 532 735	765 327	3 767 408	3 772 904
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	54 375		54 375	41 736
Produits intermédiaires et finis	1 150 470		1 150 470	1 309 846
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	597 830		597 830	481 134
Autres créances	45 755		45 755	82 982
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	407 324		407 324	252 148
Charges constatées d'avance (3)	541		541	744
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 256 295		2 256 295	2 168 590
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 789 030	765 327	6 023 703	5 941 493
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	196 348	196 348
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	105 452	105 452
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 635	19 635
Réserves statutaires ou contractuelles	3 400 322	3 357 260
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	302 980	43 063
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 024 737	3 721 757
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 771 578	2 095 570
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 862	46 366
Dettes fiscales et sociales	171 526	74 800
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		3 000
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 998 966	2 219 736
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 023 703	5 941 493
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 329 640	2 219 736
(1) Dont à moins d'un an (a)	669 326	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : A.D.V.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 6 023 703 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 302 980 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a été touchée par la pandémie due à la Covid 19. A ce titre, elle a touché :

- des aides du Fonds de solidarité pour 123 863 €
- des aides au paiement pour 9 594 €
- des réductions de cotisations pour 17 830 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 567 144	27 506		3 594 650
- Constructions sur sol propre	311 876			311 876
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	470 450	3 034		473 484
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 310			17 310
- Matériel de transport	108 286	10 417	9 600	109 103
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 220			4 220
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	22 865		22 865	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 502 152	40 957	32 465	4 510 643
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5			5
- Autres titres immobilisés	15 210	6 878		22 088
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15 215	6 878		22 092
ACTIF IMMOBILISE	4 517 367	47 834	32 465	4 532 735

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		40 957	6 878	47 834
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		40 957	6 878	47 834
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		22 865		22 865
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		9 600		9 600
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		32 465		32 465

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	69 380	3 575		72 954
- Constructions sur sol propre	103 138	12 642		115 780
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	467 271	1 913		469 184
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 094	659		15 753
- Matériel de transport	85 656	11 380	9 600	87 436
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 924	296		4 220
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	744 463	30 465	9 600	765 327
ACTIF IMMOBILISE	744 463	30 465	9 600	765 327

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 644 126 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	597 830	597 830	
Autres	45 755	45 755	
Charges constatées d'avance	541	541	
Total	644 126	644 126	

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	11 387
Total	11 387

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 196 348,00 Euro décomposé en 514 titres d'une valeur nominale de 382,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	514	382,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	514	382,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 08/03/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	43 063
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	43 063
Affectations aux réserves	43 063
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	43 063

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	196 348				196 348
Primes d'émission	105 452				105 452
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	19 635				19 635
Réserves générales	3 357 260	43 063			3 400 322
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	43 063	-43 063	302 980		302 980
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	3 721 757		302 980		4 024 737

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 998 966 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 771 578	441 938	506 208	823 432
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 862	55 862		
Dettes fiscales et sociales	171 526	171 526		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 998 966	669 326	506 208	823 432
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	181 732			
(**) Dont envers Groupe et associés	312 843			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	2 559
ASSOCIES - INTERETS COURUS	4 458
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	7 619
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	2 767
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	963
Total	18 366

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	541		
Total	541		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Ventes de raisins	477 587
Ventes de bouteilles	214 572
Prestations de services	41 294
TOTAL	733 453

A.D.V.
Société par actions simplifiée au capital de 196 348 euros
Siège social : La Maladrie, 51150 BISSEUIL
383 732 971 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 302 979,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	302 979,69 euros
A titre de dividendes	51 400,00 euros
Soit 100,00 euros par action	
Le solde	251 579,69 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 651 902,03 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 49 400,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

101 258,00 euros, soit 197,00 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3 940,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 97 318,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

51 400,00 euros, soit 100,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 49 400,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

La société LE CHENE
Représentée par Alain DEMILLY

